

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

A la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 5 décembre 2011 à 20h00 à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers : Renaud Fortin, Jean-Guy Fortin, Stéphane Berger, Fernand Caron et Émilio Dumais, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Absent : monsieur Guy Berger

Sont aussi présents ,la directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Christiane Berger, le directeur des travaux publics et inspecteur en bâtiments, monsieur Germain Therriault.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire .

RÉSOLUTION 248-2011 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 20h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 249-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION 250-2011 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011, la résolution suivante est adoptée:

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que ce procès-verbal est adopté.

*****CORRESPONDANCE** :La directrice générale/secrétaire-trésorière fait un résumé au conseil de la correspondance reçue et jugée pertinente.

RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS

Corporation de développement : aucune réunion

L'OTJ : monsieur Renaud Fortin donne un compte-rendu du bilan annuel des activités de l'OTJ présenté à l'AGA du 2 décembre 2011.

Fête de la Forêt : aucune réunion

Bibliothèque municipale : aucun point

Logements sociaux : aucun point nouveau

Rapport de l'inspecteur en bâtiments : permis délivré à madame Rosanne Ouellet

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Émilio Dumais afin d' amender le règlement numéro 172-2010 afin d'ajouter un article concernant

une aide financière accordée par la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière à la Corporation « Les Habitations Nicolas Rioux » sous forme de crédit de taxes de services correspondant à 70% du montant qui serait autrement exigible pour une période de 15 ans .

RÉSOLUTION 251-2011 CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES

CONSIDÉRANT QUE pour viabiliser le projet de construction des Habitations Nicolas Rioux et enclencher le processus de démarrage;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation « Les Habitations Nicolas Rioux » s'engage à faire le nécessaire pour trouver du financement supplémentaire afin de rétablir les taxes de services en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière consent à accorder une aide financière à la Corporation « Les Habitations Nicolas Rioux » sous forme de crédit de taxes de services correspondant à 70% du montant qui serait autrement exigible pour une période de 15 ans .

RAPPORT TRIMESTRIEL : La directrice générale présente au conseil municipal le rapport trimestriel des revenus et dépenses de l'exercice comparativement aux prévisions budgétaires ainsi que les soldes disponibles dans chaque poste et la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION 252-2011 APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de **2,150\$** provenant du surplus accumulé non affecté et de le répartir de la façon suivante : 250\$ au poste(02 13000 331)
1,700\$ (02 13000 141) 200\$ (02 10000 493).

RÉSOLUTION 253-2011 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Stéphane Berger et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste.

RÉSOLUTION 254-2011 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2012

Conformément à l'Article 148 du Code municipal ,le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Fernand Caron ,appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil municipal pour 2012 soient fixées le lundi à 20 heures et comme suit :

9 janvier	6 février	5 mars
2 avril	7 mai	4 juin
9 juillet	6 août	10 septembre
1 ^e octobre	5 novembre	3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi.

RÉSOLUTION 255-2011 NOMINATION DU REPRÉSENTANT DES QUESTIONS FAMILIALES

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger , appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Guy Berger, représentant des questions familiales pour la durée d'un an expirant en décembre 2012.

RÉSOLUTION 256-2011 NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE-RIMOUSKI

Il est proposé par monsieur Fernand Caron , appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Guy Berger, représentant de la municipalité avec droit de vote au comité des bassins versants pour la durée d'un an expirant en décembre 2012.

RÉSOLUTION 257-2011 NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE L'OTJ

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Renaud Fortin, représentant de la municipalité avec droit de vote au comité de l'OTJ pour la durée d'un an expirant en décembre 2012.

RÉSOLUTION 258-2011 REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU C.A. DE LA RÉSERVE DUCHÉNIER

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais , appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Guy Berger , représentant de la municipalité pour siéger à la table de la Corporation de la Réserve Duchénier et ce, pour la durée d'un an expirant en décembre 2012.

RÉSOLUTION 259-2011 REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE LA FÊTE DE LA FORÊT

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Stéphane Berger, représentant de la Municipalité au sein du comité de la Fête de la Forêt.

RÉSOLUTION 260-2011 REPRÉSENTANT À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais , appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Renaud Fortin, représentant de la Municipalité à la table de la Corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière et ce, pour la durée d'un an expirant en décembre 2012.

RÉSOLUTION 261-2011 REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Émilio Dumais, représentant de la bibliothèque municipale.

RÉSOLUTION 262-2011 REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION LES HABITATIONS NICOLAS RIOUX

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Fernand Caron pour siéger à la Corporation Les Habitations Nicolas Rioux.

RÉSOLUTION 263-2011 CONTRAT DES ASSURANCES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité de payer **12,541\$** pour la couverture d'assurance des biens et la responsabilité civile et générale pour l'année 2012.

RÉSOLUTION 264-2011 SUBVENTION VERSÉE À L'OTJ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité de verser **2,000\$**, pour l'année **2012**, à l'organisme qui assure la gestion de la salle communautaire.

RÉSOLUTION 265-2011 ADHÉSION À LA COMBEQ

ATTENDU QUE : cet organisme offre du soutien, services et formations aux inspecteurs municipaux;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de payer la cotisation de membre au montant de **265\$ plus taxes** pour l'année 2012.

RÉSOLUTION 266-2011 OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR ET D'UNE IMPRIMANTE POUR LE BUREAU

ATTENDU QUE : deux entreprises ont été invitées à soumettre une proposition pour l'acquisition d'un photocopieur et d'une imprimante;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Stéphane Berger et résolu unanimement d'accepter la soumission la plus basse reçue de Centre bureautique de Rimouski au montant de **2,250\$** excluant les taxes pour un photocopieur Canon pour les formats (lettre, légal et plans) comprenant un contrat de services à 0,013/copie pour l'entretien, pièces de rechange, poudre et main d'œuvre et par la même résolution, il est résolu d'accepter la plus basse soumission de Centre bureautique de Rimouski, pour l'acquisition d'une imprimante HP au montant de **519\$** excluant les taxes.

AVIS DE MOTION

Monsieur Émilio Dumais donne avis de motion pour l'adoption du règlement **185-2011** ayant pour objet l'adoption du programme triennal des immobilisations 2012-2013 et 2014, le taux de taxe foncière générale, la tarification des services et le taux d'intérêt pour tout compte passé dû pour l'exercice 2012.

SUIVI DES DOSSIERS

Une lettre sera expédiée au Ministère des Transports en regard du dossier de l'autoroute 20

RÉSOLUTION 267-2011 NOMINATION D'UN SUBSTITUT POUR LE COMITÉ DE SUIVI DE LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu unanimement de nommer monsieur Fernand Caron pour siéger sur le comité de suivi de la collecte et le transport des matières résiduelles lorsque monsieur Guy Berger est absent.

RÉSOLUTION 268-2011 INSCRIPTION À TERRES ET TERRAINS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE: Relation Canada invite les municipalités à participer à une offre spéciale de visibilité permettant

d'afficher tous leurs terrains à vendre;

CONSIDÉRANT QUE : la parution des terrains à vendre de la municipalité dans la revue virtuelle « Terres et terrains du Québec » sur le site Web -Répertoire d'occasions Commerciales» de Relation Canada permettra d'être vu par la grande clientèle d'internautes qui naviguent sur Internet;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Stéphane Berger appuyé de monsieur Émilio Dumais et résolu à l'unanimité d'accepter de payer l'inscription de **250\$** à Terres et terrains du Québec pour afficher les terrains municipaux à vendre.

RÉSOLUTION 269-2011 APPUI À LA CORPORATION LES HABITATIONS NICOLAS RIOUX CONCERNANT UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE : la Corporation Les Habitations Nicolas Rioux est un organisme admissible pouvant faire une demande d'aide financière auprès du Fonds conjoncturel de développement;

CONSIDÉRANT QUE : le projet de construction de logements sociaux répond aux critères établis dans ce programme en regard de la problématique et des besoins du milieu concernant le logement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Berger appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu d'appuyer la demande d'aide financière de la Corporation des Habitations Nicolas Rioux auprès du Fonds conjoncturel de développement pour le projet de construction de logements sociaux.

RÉSOLUTION 270-2011 DÎNER DU 75^E DE FONDATION DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Il est proposé par monsieur Fernand Caron , appuyé de monsieur Stéphane Berger et résolu d'autoriser le maire à participer au dîner du 75^e de fondation de la Trinité-des-Monts et par conséquent, le conseil accepte de payer le coût du dîner et les frais de déplacements.

RÉSOLUTION 271-2011 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité à 23h.15.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire
& sec/trésorière

Christiane Berger, Dir.générale